



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France  
Service métropolitain de l'architecture et du patrimoine - pôle 94

**MAIRIE DE RUNGIS**  
**SERVICES TECHNIQUES - URBANISME**  
**5 RUE SAINTE-GENNEVIEVE**  
**94150 RUNGIS**

Dossier suivi par : Ghislaine FINAZ

Objet : demande de permis d'aménager

A Vincennes, le 05/06/2019

numéro : pa06519w6001

demandeur :

adresse du projet : VOIE DES JUMEAUX 94150 RUNGIS

EPA ORSA

nature du projet : C.U. lotissement

déposé en mairie le : 04/04/2019

reçu au service le : 09/04/2019

servitudes liées au projet : LCAP - rayon de 500 m hors champ de visibilité - Eglise Notre-Dame de l'Assomption 2 rue Eglise

Cet immeuble n'est pas situé dans le champ de visibilité d'un monument historique. Par conséquent, l'accord de l'architecte des Bâtiments de France n'est pas obligatoire.

Toutefois, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Le projet est très intéressant même si on peut regretter le grignotage des terres naturelles et agricoles.

Cependant, le cône de vue au bout de l'allée prairie au sud-est mériterait de s'ouvrir sur les jardins familiaux et la plaine agricole par une implantation du R+4 décalée ou une largeur réduite de ce bâtiment.

Les perspectives indicatives montrent des lignes de ciel mouvantes que les axonométries indicatives et les coupes indicatives montrent peu. Ces rampants en toiture seraient à développer pour animer la ligne de ciel et favoriser l'intégration des nouveaux bâtiments avec l'existant formé de pentes de toit.

Règlement de lotissement : Les balcons filants ne devraient pas être privilégiés.

Les épaisseurs de terre végétale annoncées devraient l'être hors protection d'étanchéité, complexe drainant et paillage.

L'architecte des Bâtiments de France

Ghislaine FINAZ